Accord CE/États-Unis: programme de coopération pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle

1995/0094(CNS) - 23/10/1995

Le Conseil a adopté la décision portant conclusion d'un accord de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation entre la Communauté et les Etats-Unis d'Amérique. Cet accord a une durée de 5 ans. Les fonds destinés à financer les actions de coopération éligibles s'élèvent, du côté de la Communauté, à 6,5 MECU en ce qui concerne les USA. La coopération envisagée devra être complémentaire aux programmes bilatéraux et fournir une "valeur ajoutée européenne".